

AE Allianz Convertible Bond

I. Informations sur AE Allianz Convertible Bond

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Convertible Bond** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à générer une croissance à long terme du capital en prenant essentiellement en considération les opportunités et risques que représentent les marchés européens des obligations convertibles.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1 2 3 4 5 6 7

Durée conseillée

3 ans

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité du fonds peut augmenter avec un risque de moins-values sur les emprunts obligataires en cas d'augmentation des taux ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.

Performance (%)¹

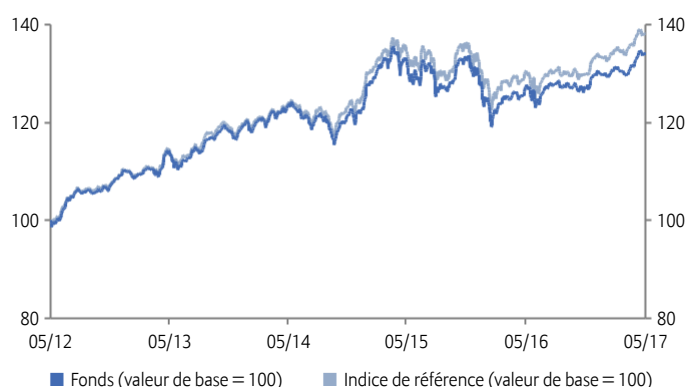
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	3,20	0,67	2,29	5,22	4,70	7,77	2,53	-	-	-	-	-	6,76	-0,99	27,94 €
Indice de référence	3,49	0,54	2,50	6,18	5,98	11,38	3,66	-	-	-	-	-	7,60	-0,41	

II. Informations sur Allianz Convertible Bond - EUR

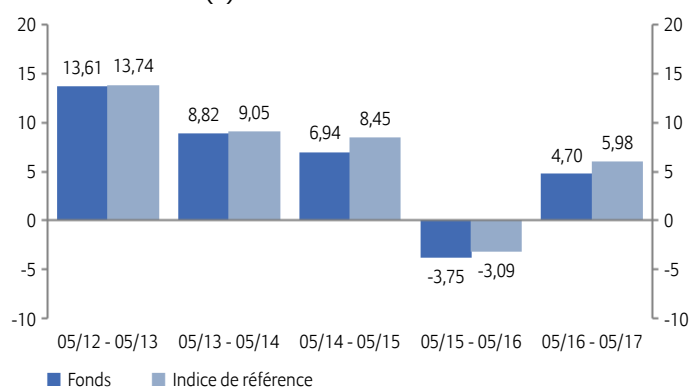
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014
Fonds	33,91	6,01	-	8,72	3,08
Indice de référence	38,15	6,68	-	9,22	4,44

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,96	-0,67
Alpha (%)	-0,10	-0,09
Bêta	1,09	1,08
Coefficient de corrélation	0,98	0,97
Ratio d'information	-0,64	-0,45
Ratio de Sharpe	0,42	1,00
Ratio de Treynor	0,03	0,06
Tracking error (%)	1,50	1,46
Volatilité (%)	6,86	6,06

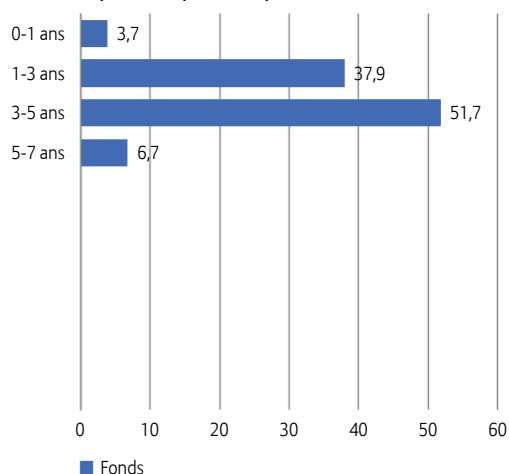
Notation Morningstar™ Allianz Convertible Bond - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/04/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

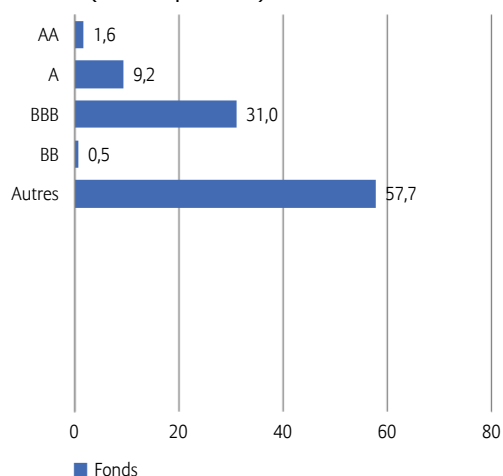
Répartition en % par durée (durée pondérée)



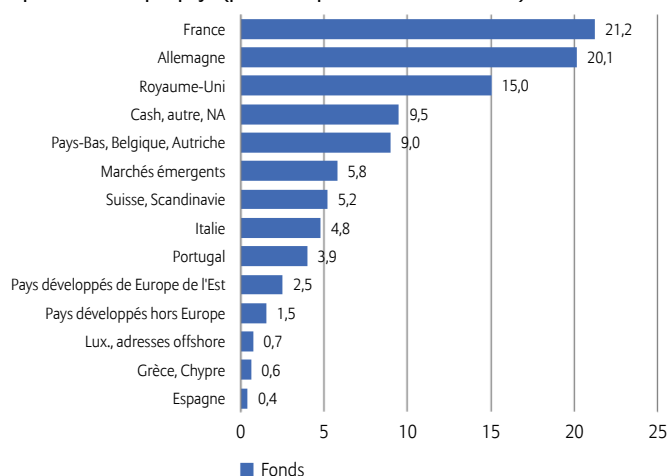
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

PARPUBLICA GALP CONV FIX 5.250% 28.09.2017	3,95
INTL CONSOLIDAT IAG CONV FIX 0.625% 17.11.2022	3,38
AIRBUS GROUP SE AMFP CONV ZERO 14.06.2021	3,24
AROUNDTOWN PROP ALAT CONV FIX 1.500% 18.01.2021	3,06
DEUTSCHE WOHNEN DWNI CONV FIX 0.325% 26.07.2024	2,73
VODAFONE GROUP VOD CONV ZERO 26.11.2020	2,69
MNV ZRT RICH CONV FIX 3.375% 02.04.2019	2,49
FRESENIUS SE FRE CONV ZERO 24.09.2019	2,43
MARINE HARVEST MHG CONV FIX 0.125% 05.11.2020	2,33
INMARSAT ISAT CONV FIX 3.875% 09.09.2023	2,32
Total	28,62

Répartition en % par notation (durée pondérée)³



Répartition en % par pays (pondérée par la valeur de marché)



Opportunités

- + Revenu de taux sur des obligations convertibles, possibilité de gain de cours si les marchés actions montent.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Moins-values sur obligations convertibles en cas d'augmentation des taux, ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.
- Les obligations convertibles comportent un risque de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieur par rapport à des obligations d'Etat. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Participation limitée au potentiel des titres individuels.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	Exane Europe Convertible Bond Index
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	13/01/2012



Gestionnaire de fonds

Tristan Gruet
(depuis le 31/01/2012)

Commentaire du gestionnaire

La performance du fonds a notamment bénéficié du rebond continu d'Aurelius (une société d'investissement paneuropéenne), du rallye d'IAG, dont le rendement de l'obligation convertible à 2022 s'est resserré à près de 0,9%, ainsi que de la poursuite du rebond de l'obligation convertible d'Immofinanz. Le fonds a également profité de la cession de Drillisch, dont la convertible s'est envolée de 30 points suite à l'annonce de l'opération d'acquisition par United Internet. En outre, la performance relative du fonds a bénéficié de la sous-pondération d'Outokumpu, dont l'action a corrigé de près de 20% sur le mois, l'entreprise ayant annoncé des prévisions d'EBITDA en baisse pour le deuxième trimestre à l'occasion de la publication de ses résultats du premier trimestre. En revanche, la performance du fonds a notamment été pénalisée par ses sous-pondérations des obligations échangeables d'Air France, de LEG Immobilien et de RAG/Evonik, qui ont toutes progressé sur la période. En mai, la nouvelle tranche émise par Vinci a permis au fonds de renforcer sa position sur cet émetteur réputé en bénéficiant d'une décote. Le fonds n'a pas participé aux autres nouvelles émissions. Au cours de la période, nous avons soldé notre position sur les titres d'Azimut, que nous avons apportés à l'offre de rachat de l'entreprise. Nous avons réduit notre position sur Aurelius, profitant d'un rebond suite à la correction subie en mars dernier en réaction à la critique d'un hedge fund spécialiste de la vente à découvert. Notre exposition à l'obligation convertible STM 2019, qui pourrait faire l'objet d'un rappel par son émetteur, a été arbitrée au profit de l'obligation à échéance 2021, qui offre un profil plus équilibré. Nous avons également pris nos profits sur l'obligation convertible de Drillisch, suite au plus haut atteint par le cours en réaction à l'annonce d'une opération avec United Internet et du fait de la clause de changement de contrôle présente dans la documentation du fonds. Parallèlement, nos positions ont été renforcées dans Vodafone, Deutsche Wohnen, GBL et Haniel/Metro.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

³ Répartition sur base du meilleur rating disponible pour chaque titre. Les données publiées par le gestionnaire de l'indice sont basées sur les ratings moyens et peuvent diverger.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main.
3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com

